

Nouvelles du droit

Communautés nomades

Stationnement distinct mais pas de violation des droits fondamentaux ni de discrimination

Texte : Ursula Christen, maître d'enseignement, et Stefanie Kurt, professeure assistante à la Haute Ecole de Travail Social

Le 13 février 2019, le Tribunal fédéral a jugé¹ que la loi cantonale neuchâteloise sur le stationnement des communautés nomades ne viole pas leurs droits fondamentaux et qu'elles ne sont pas victimes de discrimination. En vigueur depuis le 20 février 2018, la loi distingue trois types de stationnement : les aires de séjour et de passage bénéficiant d'une infrastructure importante pour les communautés nomades suisses et des aires de transit pour les communautés étrangères. La loi distingue également les campements légaux et illicites, ces derniers étant aussi soumis

aux dispositions relatives aux décisions d'évacuation.

Des organisations de la société civile ont déposé un recours en dernière instance devant le Tribunal fédéral. Elles ont fait valoir une violation du principe de l'interdiction des discriminations (art. 8 de la Cst.), de la protection de la vie de famille (art. 13 de la Cst., art. 8 par. 1 de la CEDH) et des garanties procédurales. En outre, elles estiment qu'il y a eu violation des garanties générales de procédure (art. 29, art. 29a de la Cst., art. 6 de la CEDH) et une atteinte à la liberté économique (art. 27 de la Cst.).

Le Tribunal fédéral a rejeté toutes ces accusations en expliquant que la différence entre les aires pour les gens du voyage suisses et les « autres » n'était pas discriminante. Il serait intéressant d'analyser la définition de ce que l'on entend par « discrimination » sur la base de cette décision et du recours introduit.



Sources :

1 Arrêt 1C_188/2018 du Tribunal fédéral du 13 février 2019

Ressources

Films

Etre malade rend pauvre – être pauvre rend malade

Un film de Giorgio Andreoli
CSIAS | 2018

Un film sur la santé et la maladie des personnes touchées par la pauvreté. Le film donne la parole à cinq personnes concernées. Elles racontent comment joindre les deux bouts en tant que mère de quatre enfants – dont un gravement handicapé. Elles relatent des histoires de maladie et le retour progressif au travail, ainsi que le divorce et d'autres événements déclenchant non seulement des drames mentaux, mais aussi physiques et existentiels. Le film met en

lumière dans quelle mesure la situation financière impacte subtilement la santé physique et mentale et vice versa.

Peut être visionné en ligne sur csias.ch



Les invisibles

un film de Louis-Julien Petit
Frenetic Films |
2019

Suite à une décision municipale, l'Envol, centre d'accueil pour femmes SDF, va fermer. Il ne reste plus que trois mois aux travailleuses sociales pour réinsérer coûte que coûte les femmes dont elles s'occupent : falsifications, pistons, men-

songes... Désormais, tout est permis !

Disponible en DVD



Where We Belong

Jacqueline Zünd | 2019

Des parents se séparent, une famille se défait. Deux mondes distincts émergent de ce qui fut autrefois un tout. Constamment en transit, les enfants vivent désormais entre deux maisons. Le film aborde leur réalité et s'intéresse à la manière dont des enfants fragiles, mais aussi courageux, intelligents et drôles, perçoivent leur situation.